



AVIS PUBLIC

Adoption du budget 2023 et du programme triennal d'immobilisations 2023-2024-2025

AVIS PUBLIC est donné, conformément à l'article 956 du *Code municipal du Québec* (L.R.Q., c. C-27.1), que le budget pour l'année 2023 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2023-2024-2025 seront présentés pour adoption lors de la séance extraordinaire « BUDGET » du conseil municipal qui se tiendra au 255, boulevard Constable, McMasterville, le lundi 12 décembre 2022 à 19 heures.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations. À cet égard, toute personne peut transmettre ses questions par écrit à la Municipalité, au plus tard le 12 décembre 2022, avant 19 h, par l'un des moyens de communication suivants :

- Par courriel, à l'adresse électronique info@mcmasterville.ca en indiquant « **Question ou commentaire relatif au budget 2023** » dans l'objet du message;
- Par lettre adressée au 255, boulevard Constable, McMasterville, Québec, J3G 6N9 ou déposée dans la boîte aux lettres située devant l'hôtel de ville située à l'adresse mentionnée précédemment en indiquant « **Question ou commentaire relatif au budget 2023** » sur l'enveloppe.

DONNÉ À McMASTERVILLE,

Ce 23^e jour du mois de novembre 2022

Le directeur général et
greffier-trésorier,

Sébastien Gagnon